

Soins infirmiers 2030

Document de positionnement de l'Association suisse
des infirmières et infirmiers (ASI)

«Nous devons catalyser et soutenir les investissements dans la formation, l'emploi et le leadership des infirmières. La santé du monde exige l'engagement de tous les pays à soutenir et à investir dans le personnel infirmier.» (OMS, CII, 2020)

© SBK-ASI, Berne 2021

Tous droits d'adaptation, de reproduction et de traduction réservés pour tous les pays. Cette brochure ne peut être reproduite, même partiellement et sous quelque forme que ce soit sans une autorisation écrite de l'éditeur.

Contenu

1.	Situation de départ	4
1.1	L'avenir du système de santé et les soins infirmiers	5
2.	Perspectives 2020 – un bilan	6
3.	Vision relative aux <i>Soins infirmiers 2030</i>	7
3.1	Défis, priorités et objectifs pour les <i>Soins infirmiers 2030</i> et objectifs	7
3.2	Tableau synoptique	8
4.	L'environnement – société et écologie	9
4.1	Le défi des maladies chroniques et de la démographie	9
4.2	Les défis environnementaux – écologie et société	10
5.	Les infirmières et infirmiers	12
5.1	Nouveaux rôles et fonctions: un défi à relever	12
5.2	L'autonomie et le leadership	13
6.	Le système de santé et les institutions	15
6.1	Le changement technologique et numérique	15
6.2	Le défi du pilotage, du financement et de la qualité du système de santé	16
7.	Priorités	18
	Glossaire	19
	Sources	19

1. Situation de départ

L'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) adoptait en mai 2011 ses priorités relatives à la profession infirmière pour la période allant jusqu'à 2020 dans son document de positionnement *Soins infirmiers – Perspectives 2020*. Le présent document *Soins infirmiers 2030* décrit les priorités de l'ASI jusqu'à 2030. Il ne couvre plus toute la palette des revendications liées à la profession et à la politique de santé mais se concentre sur trois thèmes: **l'environnement, les infirmières et infirmiers ainsi que le système de santé et les institutions de soins**. Dans chacun de ces domaines d'intervention, deux défis et les objectifs associés sont examinés de manière approfondie.

Soins infirmiers 2030 a été élaboré sur la base de l'évaluation des *Perspectives 2020*, de la vision et de la stratégie de l'ASI ainsi que dans le cadre de la stratégie Santé 2030 du Conseil fédéral¹. Les objectifs de développement durable (ODD) de l'agenda 2030 de l'ONU² et le rapport 2020 sur l'état des soins infirmiers dans le monde³ de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Conseil international des infirmières (CII) servent de fondements en relation avec le contexte mondial. Les positionnements publiés par les associations internationales d'infirmières, soit le CII⁴, la Fédération européenne des infirmières (EFN)⁵ et le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF)⁶ ont également servi de base, en plus des publications de l'ASI, de la recherche en sciences infirmières⁷ et de l'ASSM⁸. Une procédure de consultation a été effectuée début 2021 auprès des associations membres de l'ASI. Le présent document a été adopté par l'Assemblée des délégués de l'ASI en juin 2021.

¹ Conseil fédéral (2019) La stratégie du Conseil fédéral en matière de politique de santé 2020-2030 <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/gesundheits-2030.html> (consulté: 11.1.2021)

² OMS (2015) Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée le 25 septembre 2015 <https://www.un.org/Depts/german/gv-70/band1/ar70001.pdf> (consulté: 11.1.2021)

³ OMS, CII (2020) La situation du personnel infirmier dans le monde: investir dans la formation, l'emploi et le leadership. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240003279> <https://www.who.int/publications/i/item/nursing-report-2020> (consulté: 11.1.2021)

⁴ Conseil international des infirmières (CII) <https://www.icn.ch/fr> (consulté: 11.1.2021)

⁵ Fédération européenne des associations nationales d'infirmières (EFN) <http://www.efn.be/> (consulté: 11.1.2021)

⁶ Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF) <https://sidiief.org/> (consulté: 11.1.2021)

⁷ Publications scientifiques de soins infirmiers suisses et internationales.

⁸ Académie suisse des sciences médicales (ASSM) <https://www.samw.ch/fr.html> (consulté: 11.1.2021)

1.1 L'avenir du système de santé et les soins infirmiers

La prévention, le traitement et les soins destinés aux personnes atteintes de maladies chroniques ou de polymorbidités ainsi que la promotion de l'autogestion des soins et les soins aigus restent au centre des développements du système de santé et des soins infirmiers. L'accompagnement et les soins aux personnes âgées et/ou atteintes d'une maladie chronique jusqu'à la fin de leur vie continue d'être l'une des missions essentielles des soins infirmiers.

Soins infirmiers 2030 traite de nouvelles priorités dans le domaine de la prévention et de la gestion des dommages causés à l'environnement. Le réchauffement climatique et la perte de ressources naturelles entraînent une augmentation de l'incidence des épidémies, des sécheresses, des famines et des inégalités sociales, avec l'impact négatif considérable qui s'ensuit sur la santé et la situation économique des populations ainsi que sur la résilience des systèmes de santé⁹. La pandémie de Covid-19 et la tragédie des migrants aux frontières de l'Union européenne (UE) montrent que ces phénomènes sont mondiaux et ne s'arrêtent pas aux frontières suisses. La pandémie démontre de manière inégalée à quel point le bien-être de la société et l'économie dépendent de la résilience du système de santé.

Un grand nombre de défis doivent être relevés de manière concertée et globale. Les systèmes de santé nationaux doivent s'y préparer. Dans le système suisse, 74,7% des professionnels de la santé sont des infirmières et infirmiers et des assistantes et assistants en soins et santé communautaire (ASSC). Ces professions doivent assumer leur responsabilité et apporter leur contribution à la bonne gestion des développements qui s'imposent. Les infirmières et infirmiers et les soignants sous leur responsabilité constituent une ressource importante et précieuse pour relever les défis à venir. Les rôles, la formation et la recherche dans les soins infirmiers – par les infirmières et infirmiers eux-mêmes et en collaboration avec d'autres acteurs – doivent se développer en conséquence. Le développement correspondant des compétences cliniques est prioritaire. Il s'agit d'améliorer la capacité de résilience des systèmes de santé et des professionnelles de la santé et de promouvoir à tous les niveaux les compétences des infirmières et infirmiers en tant que leaders et codécideurs.

⁹ Plus d'information concernant la résilience des systèmes de santé dans le contexte du Covid-19, OMS sur: <https://www.euro.who.int/de/health-topics/health-emergencies/coronavirus-covid-19/news/news/2020/6/how-to-make-health-systems-more-resilient-to-covid-19-and-other-crises> (consulté: 11.3.2021)

2. Perspectives 2020 – un bilan

Les *Perspectives 2020* décrivent sept domaines thématiques, avec les champs d'action respectifs de l'ASI et les revendications adressées aux décideurs. Une évaluation réalisée fin 2019 a montré que les actions menées par l'ASI durant la dernière décennie reflètent les objectifs qu'elle s'était fixés pour 2020. L'ASI s'est fortement engagée en faveur de nouveaux rôles infirmiers (par ex. avec la réglementation des infirmières et infirmiers de pratique avancée APN¹⁰), de l'autonomie infirmière (par ex. avec l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts»¹¹) et d'un système de santé orienté vers les besoins de la population (par ex. en participant à l'élaboration du Rapport national sur la qualité¹²). Dans toutes ces activités, l'ASI a reçu un large soutien tout en étant confrontée à de fortes résistances. La promotion explicite du concept de *carings* a eu des répercussions sur la formation et la pratique.

¹⁰ <https://www.apn-ch.ch/fr/ueber-apn-ch> (consulté: 11.1.2021)

¹¹ <https://www.pour-des-soins-infirmiers-forts.ch/> (consulté: 11.1.2021)

¹² <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/news/news-08-11-2019.html> (consulté: 11.1.2021)

3. Vision relative aux *Soins infirmiers 2030*

La vision ci-dessous constitue la charpente des *Soins infirmiers 2030*. Elle indique les objectifs de l'ASI en matière de politique de santé et de soins infirmiers pour les dix prochaines années.

.....
Les infirmières et infirmiers sont des acteurs clés du système de santé suisse. Dans les soins, ils travaillent et décident de manière autonome et sont impliqués dans toutes les décisions concernant le système de santé. Les prestations infirmières sont identifiées et financées. L'organisation du travail, la formation et la recherche s'orientent en fonction des besoins des personnes¹³, du système de santé et de l'environnement social et écologique.

3.1 Défis, priorités et objectifs pour les *Soins infirmiers 2030*

Un certain nombre de conditions doivent être remplies pour que les infirmières et infirmiers puissent apporter leur pleine contribution aux ODD, à la santé environnementale, à une société en bonne santé et au système de soins. Les défis sont définis et deux objectifs par défi sont développés pour les *Soins infirmiers 2030* (voir tableau synoptique, page 8). Les développements nécessaires sont formulés pour chaque objectif. L'ASI, ses associations membres et ses groupes d'intérêts communs définissent leurs propres plans d'action (avec des objectifs et des indicateurs concrets) en fonction de leurs priorités spécifiques.

¹³ Les patients et les patientes, les infirmières et infirmiers, les personnes actives dans le système de santé, la population.

3.2 Tableau synoptique

Thèmes	Défis	Objectifs
L'environnement	4.1 Les maladies chroniques et la démographie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les personnes souffrant d'une maladie chronique et nécessitant des soins bénéficient de soins de qualité fournis par du personnel qualifié et en nombre suffisant. 2. La population vivant en Suisse bénéficie à tous les âges de conditions cadres favorables qui lui permettent de vivre le plus sainement possible.
	4.2 Ecologie et société	<ol style="list-style-type: none"> 3. Les infirmières et infirmiers ont conscience des risques et des effets du réchauffement climatique et de la pollution environnementale sur la santé et s'engagent en faveur d'améliorations. 4. Les infirmières et infirmiers sont informés des défis sociétaux et s'engagent pour des solutions éthiques et solidaires.
Les infirmières et infirmiers	5.1 Nouveaux rôles et fonctions	<ol style="list-style-type: none"> 5. La quantité et la qualité des formations de base et continues du personnel infirmier sont déterminées par les besoins épidémiologiques et les connaissances scientifiques actuelles. 6. La pénurie de personnel soignant diminue grâce à des mesures dans le domaine de la formation et des conditions de travail.
	5.2 L'autonomie et le leadership	<ol style="list-style-type: none"> 7. Les infirmières et infirmiers sont engagés et mobilisés conformément à leurs compétences (champ d'application de la pratique). Dans leur domaine d'expertise, ils travaillent de manière autonome sur le plan professionnel et financier ainsi qu'en partenariat et sur un pied d'égalité avec d'autres professionnels du système de santé. 8. Des infirmières et infirmiers siègent à tous les niveaux stratégiques et politiques ainsi que dans la direction de chaque institution et organisation de santé.
Système de santé et institutions des soins	6.1 Le changement technologique et numérique	<ol style="list-style-type: none"> 9. Les infirmières et infirmiers influencent de manière déterminante la transformation numérique et les soins infirmiers sont représentés partout de manière appropriée. 10. Dans le contexte de toutes les nouvelles possibilités technologiques et numériques et des évolutions futures dans les soins infirmiers, les problématiques éthiques sont examinées systématiquement et la vie privée des patients et la personnalité du personnel sont protégées.
	6.2 Le pilotage, le financement et la qualité	<ol style="list-style-type: none"> 11. La représentation des soins infirmiers est améliorée dans sa granularité et les différents niveaux de formation sont représentés de manière différenciée. 12. Le rapport coûts-avantages des soins infirmiers et du système de santé dans son entier est considéré dans une perspective sociétale qui transcende la perspective purement économique et mercantile.

4. L'environnement – société et écologie

Deux domaines principaux sont au premier plan: l'augmentation des maladies chroniques et des populations très âgées ainsi que l'accroissement des problèmes écologiques et sociaux.

4.1 Le défi des maladies chroniques et de la démographie

Les maladies chroniques et le vieillissement de la population continuent d'augmenter en Suisse. À l'avenir, 80 % des prestations de santé seront fournies aux personnes atteintes de maladies chroniques et aux personnes âgées. Les soins aux personnes qui souffrent de plusieurs maladies chroniques, leur prise en charge et leur accompagnement ainsi que celui de leurs proches prendront de plus en plus d'importance.

Priorité pour les *Soins infirmiers 2030*

Les *Soins infirmiers 2030* privilégient l'humanité, l'excellence et la sécurité des soins. Ils mettent l'accent sur la promotion de la santé et de l'autogestion des soins par les patients ainsi que sur la prévention des maladies chroniques dès la petite enfance.

OBJECTIF 1

Les personnes souffrant d'une maladie chronique et nécessitant des soins sont prises en charge dans leur globalité, au bon endroit et par du personnel qualifié en nombre suffisant pour répondre aux besoins.

Développements dans les soins infirmiers

- Les infirmières et infirmiers travaillent de manière autonome et conformément à leurs compétences dans le domaine du conseil et des soins aux personnes atteintes de maladies chroniques, y compris de démence et de troubles psychiques. Les personnes concernées peuvent vivre dans un environnement qui leur convient.
- Les soins requis déterminent le financement des prestations de soins de longue durée en milieu ambulatoire et stationnaire. Les soins requis déterminent également le nombre d'infirmières, d'infirmiers et d'assistantes et assistants en soins et santé communautaire (ASSC) à déployer dans les organisations et les institutions. Les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques bénéficient de plus en plus des compétences des infirmières et infirmiers experts dans leur spécialisation suite à un examen professionnel supérieur (EPS) sanctionné par un diplôme fédéral ainsi que par des infirmières et infirmiers de pratique avancée APN.

OBJECTIF 2

La population vivant en Suisse bénéficie à tous les âges de conditions cadres favorables qui lui permettent de vivre le plus sainement possible.

Développements dans les soins infirmiers

- Les infirmières et infirmiers, avec ou sans spécialisation (par ex. pour la santé au travail), développent des prestations et des responsabilités afin de promouvoir la santé jusqu'au grand âge. Ils contribuent à la prévention des maladies non transmissibles tout au long de la vie et auprès de tous les groupes sociaux. Cela s'applique aux aspects somatiques et psychiques.

- Dans la petite enfance, dans les garderies et à l'école, des infirmières responsables de la consultation parents-enfants et les infirmières scolaires accompagnent et conseillent les enfants, leurs familles et les enseignants pour que les enfants puissent déployer leur potentiel de santé et personnel, et cela pour tous les groupes socio-économiques¹⁴.

4.2 Les défis environnementaux – écologie et société

Les influences de l'environnement sur la santé sont diverses et complexes. La biodiversité, la nature et un paysage préservé favorisent le bien-être et la santé. Les polluants présents dans l'air, l'eau et le sol, et en particulier le changement climatique, entraînent des risques sanitaires majeurs: des mutations dans la biodiversité (par ex. des insectes vecteurs de maladies) et l'augmentation des vagues de chaleur mettent en danger la santé d'un grand nombre de personnes. Le réchauffement climatique affecte de plus en plus l'équilibre de la terre et la santé des êtres humains. Les pôles et les glaciers fondent, l'augmentation du niveau de la mer fait disparaître des îles et des régions côtières. Les tempêtes et les sécheresses détruisent des paysages et des moyens de subsistance. L'industrialisation de l'agriculture, de l'élevage et de la production alimentaire mondiale et la pénurie croissante d'eau font augmenter les famines, les conflits et les migrations partout dans le monde. La mobilité mondiale favorise la propagation des maladies infectieuses à une échelle sans précédent (EFN, 2020).

Priorités pour les *Soins infirmiers 2030*

Face à ces défis sociaux et sanitaires urgents, les *Soins infirmiers 2030* misent sur la crédibilité des infirmières et infirmiers. Pour ce faire, il est nécessaire de développer leurs connaissances en santé environnementale et leur prise de conscience face aux conséquences délétères de la destruction de l'environnement. A cette fin, la communauté internationale des infirmières et celle d'autres professions de la santé sont en étroit contact, partagent des valeurs éthiques et rédigent des positionnements communs.¹⁵ Elles constituent une communauté d'apprentissage forte, capable d'échanger rapidement des informations au niveau mondial¹⁶.

¹⁴ Manifeste pour la santé des enfants et des adolescents (2019), Santé publique Suisse (PHS) <https://gesundheitsmanifest.ch/fr/kinder-und-jugendgesundheit/> (consulté: 11.1.2021)

¹⁵ EFN Policy Statement on the Nurses' Contribution to Tackle Climate Change (2020) <http://www.efnweb.be/wp-content/uploads/EFN-Policy-Statement-on-Nurses-Contribution-to-Tackle-Climate-Change-Oct.2020.pdf> (consulté: 11.1.2021)

¹⁶ Arya et Santa Barbara, 2008 p.107, in: Impact of Health Projects on Peace Building <https://www.medicusmundi.ch/de/bulletin/mms-bulletin/gesundheits-in-fragilen-kontexten/positiver-einfluss-von-gesundheitsprojekten-in-krisengebieten/impact-of-health-projects-on-peacebuilding> (consulté: 11.1.2021)

.....

OBJECTIF 3

Les infirmières et infirmiers se préoccupent des risques et des effets du réchauffement climatique et de la pollution environnementale sur la santé et s'engagent en faveur d'améliorations.

Développements dans les soins infirmiers

- Les problèmes environnementaux et leurs effets délétères sont intégrés dans la formation de base et continue des infirmières et infirmiers et des autres soignants; ils sont thématiques lors de congrès et dans les médias.
- Les infirmières et infirmiers et leur association s'engagent dans le sens de la défense d'intérêts (advocacy) en faveur d'un système de santé résilient¹⁷ et d'un mode de vie où chacune et chacun respecte l'environnement.

.....

OBJECTIF 4

Les infirmières et infirmiers sont partie prenante des défis sociétaux et s'engagent pour des solutions éthiques et solidaires¹⁸.

Développements dans les soins infirmiers

- La transmission de connaissances sur des sujets tels que l'éthique, les droits de l'homme, la solidarité ou la communication constructive devient de plus en plus importante dans la formation des infirmières et infirmiers et dans les publications significatives.
- Les infirmières et infirmiers et l'ASI s'engagent à adopter une attitude solidaire et éthique face à la pénurie croissante de biens, aux troubles sociaux et à l'augmentation des migrations en raison du manque de moyens de subsistance et de l'instabilité politique¹⁹.

¹⁷ La santé planétaire et le rôle des soins infirmiers (2017) Anne Kurth, doyenne de l'Université de Yale, School of nursing https://www.nursesinaidscare.org/files/2017%20Conference/245pm%20Thurs%20Planetary%20Hlth-Nursing_ANAC_11-2-2017_F.pdf (consulté: 11.1.2021)

¹⁸ Impact des projets de santé sur la construction de la paix <https://www.medicusmundi.ch/de/bulletin/mms-bulletin/gesundheits-in-fragilen-kontexten/positiver-einfluss-von-gesundheitsprojekten-in-krisengebieten/impact-of-health-projects-on-peacebuilding> (consulté: 11.1.2021)

¹⁹ Code d'éthique du CII (2003) https://www.icn.ch/sites/default/files/inline-files/2012_ICN_Codeofethicsfor-nurses_%20eng.pdf (consulté: 11.1.2021)

5. Les infirmières et infirmiers

Les infirmières et infirmiers doivent assumer des rôles et des fonctions supplémentaires pour que chaque personne en Suisse ait accès facilement et à long terme à des prestations de santé de qualité. Pour qu'ils puissent le faire de manière appropriée, il faut qu'ils soient en nombre suffisant, qu'ils disposent des compétences et des qualifications nécessaires et qu'ils jouent un rôle central dans le pilotage du système de santé.

5.1 Nouveaux rôles et fonctions: un défi à relever

En plus des maladies chroniques et non transmissibles, les maladies infectieuses posent de nouveau un défi croissant. Outre les épidémies propagées par des virus, il faut s'attendre à de graves conséquences dues à l'augmentation de la résistance aux antibiotiques et en parallèle des infections bactériennes difficilement soignables. Cela nécessite de nouveaux modèles de soins et un personnel doté des compétences nécessaires pour relever ces nouveaux défis. Or, la Suisse forme moins de 50 % du personnel infirmier requis, selon le Rapport national sur les besoins en effectifs²⁰, et elle fait de plus en plus appel à du personnel infirmier formé à l'étranger. Selon le Code de recrutement international de l'OMS²¹, cosigné par la Suisse en 2010, ce comportement est contraire à l'éthique, chaque pays devant tout mettre en œuvre pour former ses propres professionnels de la santé et les maintenir dans leur profession.

Priorité pour les *Soins infirmiers 2030*

74,7 % des professionnels de la santé sont des infirmières et infirmiers diplômés – avec ou sans spécialisation, certains étant titulaires d'un master of science en soins infirmiers ou ayant un titre académique supérieur – ainsi que des assistantes et assistants en soins et santé communautaire (ASSC). Ensemble, ils constituent l'épine dorsale du système de santé. *Soins infirmiers 2030* vise à garantir que les infirmières et infirmiers et leurs équipes disposent de l'expertise professionnelle appropriée pour leur domaine d'activité spécifique. Pour accomplir leur travail de manière satisfaisante, ils ont besoin d'un environnement de travail motivant et favorable à la santé. Au niveau national, cantonal et dans les différentes institutions/organisations, il est nécessaire de disposer d'une planification du personnel adaptée aux besoins et accessible au public.

²⁰ Rapport national sur les besoins en effectifs (2016) https://www.gdk-cds.ch/fileadmin/docs/public/gdk/themen/gesundheitsberufe/nichtun._gesundheitsberufe/versorgungsbericht/versorgungsbericht_2016-de-v2.2-web.pdf (consulté: 11.1.2021)

²¹ Code de pratique mondial de l'OMS sur le recrutement international des personnels de santé <https://www.who.int/hrh/migration/code/practice/en/> (consulté: 11.1.2021)

OBJECTIF 5

La quantité et la qualité des formations de base et continues du personnel infirmier sont déterminées par les besoins épidémiologiques et les connaissances scientifiques les plus récentes.

Développements des soins infirmiers

- Grâce aux sciences infirmières et à l'expérience clinique, de nombreuses compétences existent au sein de la profession infirmière et permettent aux infirmières et infirmiers de décider eux-mêmes du développement de leur champ professionnel, en dialogue avec leurs partenaires.
- La planification du personnel et la planification de la formation ne sont possibles que si la Confédération, les cantons et les institutions publient au moins annuellement les chiffres nécessaires concernant la formation, la dotation en personnel, la fluctuation et le développement du personnel.

OBJECTIF 6

La pénurie de personnel soignant diminue grâce à des mesures dans le domaine de la formation et des conditions de travail.

Développements dans les soins infirmiers

- La formation de base et continue des infirmières et infirmiers et des ASSC devient plus attractive grâce à un meilleur financement et à des programmes de haute qualité et adaptés aux besoins. Les développements au niveau international sont pris en compte et les dispositions légales telles que les directives européennes 2005/36EG²² et 2013/55EU²³ sont mises en œuvre.
- Les salaires dans l'ensemble du secteur des soins correspondent à la responsabilité des professionnels et à leur importance systémique. En termes tant qualitatifs que quantitatifs, les dotations de chaque service sont en adéquation avec les soins requis (ratio infirmière-patients). Les dotations requises sont déterminées par l'ASI en collaboration avec les organisations professionnelles respectives²⁴.

5.2 L'autonomie et le leadership

Dans la pratique, les infirmières et infirmiers assument de grandes responsabilités dans leur travail avec les patients, dans leurs équipes et dans la coopération interprofessionnelle. Il est inadmissible que dans le secteur ambulatoire, des infirmières et infirmiers hautement qualifiés aient besoin d'une ordonnance médicale pour obtenir le remboursement selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) de prestations qui relèvent exclusivement de leur propre domaine de compétence. En outre, la confusion qui en résulte en matière de responsabilité légale constitue un obstacle à la collaboration interprofessionnelle.

²² Journal officiel de l'UE (2005)
<https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2005:255:0022:0142:DE:PDF>
(consulté: 12.3.2021)

²³ EUR-Lex (2013) <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/?uri=celex%3A32013L0055>
(consulté: 12.3.2021)

²⁴ La Société suisse de médecine intensive (SSMI) le fait avec succès depuis de nombreuses années.
<https://www.sgi-ssmi.ch/de/> (consulté: 11.1.2021).

Il faut également changer le fait que dans les systèmes de financement du secteur stationnaire, la contribution de l'expertise des infirmières et infirmiers et des chercheuses et chercheurs en sciences infirmières, à leur niveau respectif, n'est pas suffisamment visible. En effet, leurs prestations sont en général incluses dans les diagnostics et traitements médicaux et facturés par ce biais.

Priorité pour les *Soins infirmiers 2030*

Les *Soins infirmiers 2030* visent à permettre aux infirmières et infirmiers d'utiliser au maximum leurs compétences au profit de la population. Cela contribue de manière significative à la qualité et à l'efficacité du système de santé et rend la profession infirmière plus attractive.

.....

OBJECTIF 7

Les infirmières et infirmiers sont engagés et mobilisés conformément à leurs compétences (champ d'application de la pratique). Dans leur domaine d'expertise, ils travaillent de manière autonome sur le plan professionnel et financier ainsi qu'en partenariat et sur un pied d'égalité avec d'autres professionnels du système de santé.

Développements dans les soins infirmiers

- Les infirmières et infirmiers travaillent de manière autonome dans leur domaine de compétences et d'expertise acquises dans une Haute école spécialisée (HES), une université ou une Ecole supérieure (ES). Avec leur expertise approfondie, les infirmières et infirmiers de pratique avancée APN²⁵ travaillent également dans le domaine médical, sous leur propre responsabilité ou en partenariat avec des médecins.
- Quel que soit le système de financement ou de tarification, toutes les prestations de soins infirmiers sont indiquées de manière explicite et rémunérées en fonction du niveau de prestation. Aucune prescription médicale n'est requise pour facturer des prestations relevant de la responsabilité infirmière propre.

.....

OBJECTIF 8

Des infirmières et infirmiers siègent à tous les niveaux stratégiques et politiques ainsi que dans la direction de chaque institution et organisation de santé.

Développements dans les soins infirmiers

- Chaque autorité sanitaire au niveau national et cantonal emploie dans une fonction de cadre une infirmière qualifiée ou un infirmier qualifié responsable de toutes les questions relatives aux soins infirmiers. Cette personne apporte le point de vue des soins infirmiers dans tous les dossiers traités.
- Les infirmières et infirmiers doivent pouvoir influencer de façon déterminante les décisions politiques et institutionnelles. Les infirmières et infirmiers siègent davantage dans les parlements nationaux et cantonaux ainsi que dans les organes stratégiques du système de santé.

²⁵ Cela inclut l'infirmière clinicienne spécialisée/infirmier clinicien spécialisé (ICS) et l'infirmière praticienne spécialisée/infirmier praticien spécialisé (IPS).

6. Le système de santé et les institutions

Le système de santé et ses institutions doivent se préparer aux défis sociétaux et épidémiologiques. Les problématiques techniques et éthiques sont au centre de cette démarche.

6.1 Le changement technologique et numérique

L'évolution rapide des technologies et de la numérisation recèle un grand potentiel mais aussi des risques sans précédent pour la société, les institutions de soins et le secteur des soins. Les volumes croissants de données ouvrent de nouvelles voies pour la recherche (par ex. le deep learning) et la communication (par ex. les communautés de santé virtuelles)²⁶. Leurs répercussions sur les personnes et la qualité des soins doivent être anticipées et gérées dans une perspective infirmière.

Priorité pour les *Soins infirmiers 2030*

La prise en compte des soins infirmiers et leur représentation dans la structuration de la transformation numérique et technologique dans les institutions et les systèmes supra-institutionnels sont une priorité pour les *Soins infirmiers 2030*. La protection de la personnalité et de la vie privée ainsi que l'évaluation éthique continue de l'évolution numérique et technologique font partie de la mission des infirmières et infirmiers.

.....

OBJECTIF 9

Les infirmières et infirmiers influencent de manière déterminante la transformation numérique et les soins infirmiers sont représentés partout de manière appropriée.

Développements dans les soins infirmiers

- En contribuant au développement du dossier électronique du patient (DEP), les infirmières et infirmiers s'assurent que le processus infirmier figure de manière réaliste, significative et ciblée dans la documentation numérique du patient. A cet égard, l'intégration de la Classification internationale de la pratique infirmière (International Classification for Nursing Practice, ICNP²⁷) dans la classification supérieure Snomed²⁸ présente un potentiel particulier.
- Les compétences en matière de gestion et d'intégration critique des possibilités technologiques et numériques sont enseignées à tous les niveaux de formation et actualisées régulièrement. Des spécialisations plus approfondies sont en cours de développement pour les infirmières et infirmiers et les chercheuses et chercheurs en soins infirmiers.

²⁶ Les données ne sont pas collectées pour rester inutilisées. L'objectif réel de la collecte de données est de fournir une base d'action ou des recommandations d'action. (1942) W. Edwards Deming

²⁷ <https://www.icn.ch/what-we-do/projects/ehealth-icnptm/about-icnp#> (consulté: 11.1.2021)

²⁸ <https://www.snomed.org/> (consulté: 11.1.2021)

.....

OBJECTIF 10

Dans le contexte de toutes les nouvelles possibilités technologiques et numériques et des évolutions futures dans les soins infirmiers, les problématiques éthiques sont examinées systématiquement et la vie privée des patients et la personnalité du personnel sont protégées.

Développements dans les soins infirmiers

- Au cours de leur formation, les infirmières et infirmiers acquièrent des compétences approfondies en déontologie professionnelle et en éthique des soins ainsi que des connaissances leur permettant de faire face aux dilemmes éthiques.
- Les infirmières et infirmiers et l'ASI s'engagent pour des directives légales et institutionnelles en matière de protection des données des patients et de la personnalité. Les infirmières et infirmiers disposant d'une expertise spécifique dans le domaine de la recherche, de l'éthique et de la politique prennent position sur des enjeux de société (par ex. le suicide assisté ou la protection du génome humain).

6.2 Le défi du pilotage, du financement et de la qualité du système de santé

Le système de santé suisse est fortement axé sur des impératifs mercantiles et, dans de nombreux domaines, les 26 cantons fixent leurs propres priorités respectives. Un pilotage national, basé sur les besoins et la qualité souhaitée, n'existe qu'à l'état rudimentaire. Le financement des soins et du système de santé est compliqué et ne prend pas suffisamment en considération les prestations infirmières.

Priorité pour les *Soins infirmiers 2030*

Une meilleure représentation du personnel infirmier et des prestations infirmières dans les statistiques, les instruments de gestion et les systèmes de financement pertinents constitue une priorité pour les *Soins infirmiers 2030*. Des systèmes de financement nationaux et équitables structurent les prestations infirmières de façon uniforme et de manière à couvrir les coûts.

.....

OBJECTIF 11

La représentation des soins infirmiers est améliorée dans sa granularité et les différents niveaux de formation sont représentés de manière différenciée.

Développements dans les soins infirmiers

- Les différents niveaux et rôles des infirmières, infirmiers, des chercheuses et chercheurs en soins infirmiers ainsi que des assistantes et assistants en soins et santé communautaire (ASSC) sont représentés de manière détaillée dans les statistiques relatives au système de santé et à la formation.
- Les développements, interactions et corrélations sont décrits, analysés et publiés au moins une fois par année. Ils sont pris en compte lors de l'évaluation du personnel requis aux niveaux national, cantonal et institutionnel. Ils sont enseignés dans la formation des soignants.

.....

OBJECTIF 12

Le rapport coûts-avantages des soins infirmiers et du système de santé dans son entier est considéré dans une perspective sociétale qui transcende la perspective purement économique et mercantile.

Développements dans les soins infirmiers

- L'ASI continue à développer son savoir-faire en matière d'économie de la santé, augmentant ainsi son potentiel en tant qu'acteur déterminant lors de la conception et du développement des systèmes de financement.
- L'ASI s'engage avec ses partenaires pour une représentation appropriée des nouveaux rôles infirmiers dans la législation et les systèmes de financement.

7. Priorités

La consultation auprès des sections, des associations spécialisées, des groupes d'intérêts communs et des commissions de l'ASI a fait ressortir les trois objectifs suivants comme étant prioritaires:

1

Première priorité: OBJECTIF 7

Les infirmières et infirmiers sont engagés et mobilisés conformément à leurs compétences (champ d'application de la pratique). Dans leur domaine d'expertise, ils travaillent de manière autonome sur le plan professionnel et financier ainsi qu'en partenariat et sur un pied d'égalité avec d'autres professionnels du système de santé.

2

Deuxième priorité: OBJECTIF 5

La quantité et la qualité des formations de base et continues du personnel infirmier sont déterminées par les besoins épidémiologiques et les connaissances scientifiques les plus récentes.

3

Troisième priorité: OBJECTIF 8

Des infirmières et infirmiers siègent à tous les niveaux stratégiques et politiques ainsi que dans la direction de chaque institution et organisation de santé.

Glossaire

Infirmière/infirmier

Condition: être titulaire d'un bachelor en sciences infirmières d'une Haute école spécialisée (HES) ou d'un diplôme en soins infirmiers d'une Ecole supérieure (ES) ou d'un diplôme étranger reconnu par la Croix-Rouge suisse (CRS).

Définition des soins infirmiers

Les soins infirmiers englobent les soins autonomes et collaboratifs prodigués aux individus de tous âges, aux familles, aux groupes et aux communautés, malades ou en bonne santé, indépendamment du contexte. Les soins infirmiers comprennent la promotion de la santé, la prévention des maladies, les soins aux personnes malades, handicapées ou en fin de vie. La défense des intérêts, la promotion d'un environnement favorable, la recherche, la participation à la mise au point des politiques de la santé, à la gestion des patients et des systèmes ainsi que la formation font également partie des rôles déterminants des soins infirmiers (Conseil international des infirmières CII, 2002).

Sources

OMS, CII (2020) *La situation du personnel infirmier dans le monde: investir dans la formation, l'emploi et le leadership*. Genève: Organisation mondiale de la santé. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO. <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240003279> (consulté: 16.7.2021)

CII (2012) *Code déontologique du CII pour la profession infirmière*. Genève: Conseil international des infirmières. https://www.icn.ch/sites/default/files/inline-files/2012_ICN_Codeofethicsfornurses_%20fr_0.pdf (consulté: 16.7.2021)

OMS (2017) *What is One Health?* Genève: Organisation mondiale de la santé. <https://www.who.int/news-room/q-a-detail/one-health> (consulté: 16.7.2021)

Nicholas, K. P.; Breakey, S. (2017) *Climate Change, Climate Justice, and Environmental Health: Implications for the Nursing Profession*. Journal of nursing scholarship. Indianapolis: Sigma Theta Tau International. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28749596/> (consulté: 16.7.2021)

Conseil fédéral (2019) *La stratégie fédérale en matière de politique de santé 2020 – 2030*. Berne: Office fédéral de la santé publique (OFSP) <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/gesundheit-2030.html> (consulté: 17.7.2021)

DBfK (2020) *Pflegefachpersonen, Klimawandel und Gesundheit*. Berlin: Deutscher Berufsverband für Pflegeberufe, DBfK e.V. <https://www.dbfk.de/de/presse/meldungen/2019/ICN-appelliert-an-Verantwortung-fuer-Klima-Umwelt-und-Ressourcen.php> (consulté: 16.7.2021)

Kurth, A. (2017) *Planetary Health and the Role of Nursing: A Call to Action*. Yale University: School of Nursing https://www.nursesinaidscare.org/files/2017%20Conference/245pm%20Thurs%20Planetary%20Hlth-Nursing_ANAC_11-2-2017_F.pdf (consulté: 16.7.2021)



SBK-ASI
Secrétariat central de l'ASI
Choisystrasse 1
Case postale
3001 Berne
031 388 36 36
info@sbk-asi.ch
www.sbk-asi.ch